



Résumé de la séance du conseil du 3 décembre 2014

- ⇒ Le conseil appuie la mission de Pro-consigne Québec et autorise le Front commun québécois pour une saine gestion écologique des déchets à faire état publiquement de cet appui.
- ⇒ Le conseil renouvelle l'entente de protection contre l'incendie avec la Ville d'Amos et autorise monsieur le maire Martin Roch et madame la directrice générale et secrétaire-trésorière Anne-Renée Jacob à signer au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires à la conclusion de cette entente.
- ⇒ Le conseil adopte les comptes payés et à payer du mois de novembre pour un total de 46 055.14\$.
- ⇒ Les déclarations des intérêts pécuniaires des élus sont déposées.
- ⇒ Le conseil retient les services de monsieur Daniel Tétreault, comptable agréé, pour l'audit des états financiers de la Municipalité pour l'exercice devant se terminer le 31 décembre 2014.
- ⇒ La Municipalité embauche monsieur Jean-François Gagnon à titre de responsable des travaux publics.
- ⇒ Le conseil mandate madame la conseillère Lucie Crépeault à titre de représentante de la communauté de St-Mathieu-d'Harricana au conseil d'établissement des écoles de St-Mathieu et de La Motte.
- ⇒ Le conseil signifie son intérêt à faire partie du circuit des fontaines à Tourisme Amos-Harricana et mandate madame la directrice générale Anne-Renée Jacob à signer tous les documents relatifs à ce projet.
- ⇒ Le prix de vente du 18 litres d'eau augmentera à 3.75\$ à compter du 1er janvier 2015.
- ⇒ L'appel d'offres pour le contrat de récolte de bois 2014-2015 est lancé.